



Heures supplémentaires non réglé travail dissimulé

Par **sabrina09**, le **12/05/2015** à **18:03**

Bonjour.
je suis en arrêt depuis mi janvier pour stress professionnel, mon employeur me doit pas moins de 7000 € supplémentaires, salaires verser en retard et les sommes de correspondent pas.
une question: la procédure aux prud'hommes prend 8 à 12 mois apparemment d'après l'avocat.
Faut-il attendre que les prud'hommes me délivrent les documents pour les assedics.
en sachant que pendant tout ce temps je n'ai aucunes ressources à part les indemnités journalières qui représente qu'une faible somme.
En sachant que je suis toujours en contrat je suis bloqué, je ne peut pas travailler ailleurs.
Que faire?? Ou y a-t-il un recours, car c'est techniquement impossible de rester tout ce temps sans ressources.
Comment cela se passe dans ces cas là? Etant donné que le contrat n'est plus valable et que l'employeur n'a pas tenu les termes du contrat.
merci de votre réponse